

# SAINTE- MACAIRE

notes et  
informations sur  
la vie locale

# EDITORIAL : «Saint-Macaire» : utopie ou réalité?

"Saint-Macaire", qui est cet intrus qui vient se glisser dans nos activités coutumières? On en parle, mais personne ne sait à quoi il correspond. Timidement, il apparaît au côté de notre lecture journalière "Sud-Ouest"; plus modeste que lui, il se présente comme journal d'informations locales à vocation de point de rencontre entre les Macariens.

Déjà existante, l'information locale se réduit à un memento laconique et à des nouvelles clairsemées; accaparé par des nouvelles de politique générale et d'économie, le quotidien régional néglige les petites communes. En complétant ces nouvelles, nous voulons traduire l'activité réelle d'une petite cité. Derrière ce mot se cache une multitude d'évènements que nous connaissons: les faits se succèdent mécaniquement; de cet automatisme inconscient naît un manque de réflexion et d'attention, on ignore le village et ses composantes. Les sociétés locales et tous les anonymes en forment la base; ils façonnent par leur action le visage qu'il nous offre. Si chacun vit isolément, les échanges d'idées sont impossibles; inévitablement une sclérose progressive frappe tout groupement existant; au contraire, une meilleure information procure l'occasion de discussions et amène l'oxygène nécessaire à la survie des organismes. Le journal se propose d'être ce canal d'irrigation porteur de précisions, d'idées nouvelles et de débats; mieux connues et pouvant diffuser leur pensée ou leur plan d'action, les associations macariennes peuvent demain espérer en une meilleure efficacité. Une véritable opération "porte ouverte" permet d'envisager un dialogue permanent entre membres actifs et membres attentistes; sortant de la léthargie, nous pourrions enfin comprendre que le "il n'y a rien à Saint-Macaire" traduit l'inaction et le désintéressement de chacun, voire même le manque d'objectivité de certains. Ce journal qui s'ouvre vers une meilleure connaissance de notre cadre de vie trouve son fondement en tant qu'expression régulière des sociétés locales. Pour tout nouveau Macarien, il doit pouvoir faciliter son intégration en rompant cette barrière qui se dresse entre autochtones et "étrangers". La communication entre individus paraît obligatoire, souvent les diverses situations personnelles la rendent difficile, ces colonnes réduisent cet inconvénient, elles sont un intermédiaire entre deux personnes; tout lecteur peut les utiliser pour émettre ses idées. Les articles, signés par leurs auteurs, se doivent d'évoquer la vie locale et ainsi de refléter l'activité de l'un ou de l'autre; indépendant de toute idéologie politique ou religieuse, "Saint-Macaire" se veut un journal libre.

Créé par la société "Histoire et Tourisme", ce journal entend bien vivre avec son temps; le déroulement immuable des jours forme des hommes qui se succèdent périodiquement, l'homme représente cet arbre qui grandit dans la forêt des

jours. Privé de ses racines, l'arbre meurt, poussant en vase clos, il s'étouffe; la conciliation de ces deux éléments produit, au contraire, un élément vigoureux. Chacun d'entre nous est le fruit de cette poussée permanente, en renier le début revient à renier une partie de nous-mêmes; la société "Histoire et Tourisme" n'existe qu'en fonction de la survie d'une partie de ces racines: le cadre bâti issu du Moyen-Age. Elément fondamental de l'existence, le cadre de vie concerne tout individu; son influence se ressent dans son caractère. Etre honnête avec soi-même, c'est reconnaître l'inhumain des H.L.M.; qui voudrait y vivre en sortant de notre campagne garonnaise? Si le confort intérieur reste à améliorer dans nos maisons, l'extérieur offre un caractère particulier différent de toutes les platitudes industrielles; sachons le préserver en l'adaptant aux besoins actuels. Cette particularité s'accompagne d'un grave danger, l'exceptionnel se monnaie et ainsi devient vite insupportable; s'emparant de cités charmantes, les agences immobilières et les promoteurs spéculent sur les bâtiments qui ont du caractère, sans tenir compte des intérêts locaux; ces villages deviennent de sombres musées sans âme où défilent mécaniquement des fournées de touristes superficiels. Afin d'immuniser notre cité contre une telle fin, chacun doit réagir et prendre conscience que sa liberté de demain est liée à son attitude d'aujourd'hui. Saint-Macaire sauvée par elle-même, voilà ce que veut "Histoire et Tourisme"; formée de Macariens, elle ouvre ses portes à tous ceux qui se sentent concernés par la survie de la cité. Gardons le droit de discuter sur le pas de nos portes sans être gêné par un touriste intempestif. Idéalisme, utopie, certains peuvent le penser, sachons simplement que la civilisation industrielle exploite toute forme de richesse: agriculture en difficulté et industrialisation embryonnaire ne permettent plus une survie, le complément indispensable en sera le tourisme. La civilisation des loisirs nous possède, évitons un étouffement en ne laissant plus aux autres le monopole des créations. Le culturel ne touche pas que le spécialiste le mythe de l'intellectualisme fausse le problème; le culturel se forme par l'apport de tout individu à la société, ce que nous appelons architecture rassemble le travail de nombreux ouvriers méconnus semblables à nous, essayons donc de comprendre l'art à notre échelle, sans complexes ou préjugés défavorables. Les peintures murales de notre église Saint-Sauveurs entourent de toute une terminologie intellectuelle; en réalité elles sont une leçon visuelle destinée aux illettrés des siècles précédents; regardons-les avec simplicité et sensibilité sans nous laisser impressionner par les spécialistes. Bâtie par une communauté, Saint-Macaire doit vivre par l'activité de tous ses habitants dans une politique de concertation et de coopération. De ce pays à tradition agricole concentrons au moins l'attachement au site et à la cité.

Ce journal, émanant d'une société vivante, consciente des valeurs présentes est avant tout le journal des Macariens; son avenir appartient aux lecteurs d'au-

jourd'hui; la participation de tous assurera une publication régulière. Si ce journal correspond à un besoin général nous vous donnons rendez-vous pour dans deux mois. Conscients de notre inexpérience, nous accueillerons favorablement toutes remarques et suggestions que vous voudrez bien nous soumettre.

Alain Falissard

## ENQUETE : Les sociétés locales.

Chaque commune possède des sociétés, fondées pour la plupart dans le but d'organiser les loisirs de ses habitants ou de défendre leurs intérêts. Ces associations sont souvent taxées d'inefficacité ou de léthargie. Elles sont pourtant la stricte émanation de la collectivité locale et seule cette dernière peut être considérée comme responsable de leur existence. En d'autres termes, toute commune a les sociétés qu'elle mérite.

A Saint-Macaire, une large fraction des sociétés locales s'est donné la vocation cantonale de promouvoir les produits agricoles, d'informer et de défendre les viticulteurs. Dans ce tour d'horizon, le domaine agricole sera laissé de côté pour un prochain article, et seules seront évoquées les associations créées sur initiative macarienne.

Il convient tout d'abord de rappeler le rôle qu'occupait la musique dans la vie de Saint-Macaire pendant plus d'un siècle, rôle qui fit d'elle, dans l'Entre Deux Guerres, la ville de France comptant la plus forte proportion d'instrumentistes dans sa population (juste derrière St-Brieuc). Dès 1855, sous Napoléon III fut fondé l'Orphéon dont la bannière est conservée à la mairie. Puis vinrent s'ajouter la Philharmonique, la Chorale (chants profanes) et la Schola Cantorum (chants religieux). Un seul nom suffira pour évoquer cette époque: M. Coussirat.

Il y a environ cinq ans, à l'occasion de la restauration des orgues de l'église St-Sauveur, vient de renaître la Schola Cantorum. Dirigée par Pierre Desmoulins, et composée d'une vingtaine de participants, elle se produit à l'occasion des fêtes religieuses et des rassemblements régionaux de chorales. Ses problèmes résident essentiellement dans les possibilités de recrutement et par conséquent d'extension du répertoire au chant profane.

Parallèlement à ce remarquable essor musical, se sont depuis longtemps inscrits à St-Macaire le goût et la pratique du sport. La première association sportive fut déclarée, après la guerre 14-18, sous le nom de "Sporting-Club Macarien"

Max Bouey était l'un des animateurs de la section rugby. En 1936, au moment du Front Populaire, M. Chapoulie, instituteur, fondait l'"Amicale Laïque Macarienne" dont les activités s'étendaient de l'action laïque à la préparation militaire, en passant par l'éducation civique et les sports en général. En 1939, M. Montet lui ajouta le groupe cantonale d'éducation physique et sportive. Le 19 novembre 1940, l'Amicale fut remplacée par l'Association Sportive Macarienne présidée par M. Paule. En 1942, après modification des statuts, MM. Etienne Lespès et Gratecap furent élus respectivement président et secrétaire. En 1947, aux sections rugby et sports athlétiques, vint en s'adjoindre le jeu à XIII. A la suite de difficultés financières, l'A.S.M. cessa ses activités en 1955. Le football fit alors son entrée avec l'"Entente Sportive St-Pierre-St-Macaire". Dans les années 60, l'A.S.M. reprit son rôle et c'est actuellement, sans conteste possible, la société la plus dynamique avec ses 180 licenciés et sa trentaine d'animateurs. Elle compte une dizaine d'équipes de football de toutes catégories d'âge, dont l'approvisionnement en joueurs est assuré par l'école mise au point par M. Dugrand professeur au C.R.E.P.S. L'équipe première A évolue au sein de la 1ère série L.S.O., sous la houlette de Loubrie, entraîneur. La section judo, ouverte par M. Sudéry, a connu dès le départ un vif enthousiasme des jeunes tandis que la section ping-pong vivait un sort moins heureux. Parmi ses dirigeants peuvent être cités M. Poutays, maire et président, MM. Barbé, Francis et Jo Bouey, secrétaire, Buffard, Dr Cadi, Dugrand, Fondeville, Escabasse, Lacoste Pauvit, Pomiro, trésorier, San José et Seyrac, vice-président. Les problèmes de l'A.S.M. s'identifient à ceux que connaissent les clubs amateurs: financement des équipements, assiduité des joueurs, ascension de l'équipe-fanion.

Aux côtés de cette puissante association, figurent d'autres groupements sportifs ou parasportifs. Le cyclisme, après la mise en sommeil de l'Etoile Macarienne, est représenté par l'Entente Cycliste du canton, présidée par M. Dutrouilh. Malgré l'origine maixantaise du célèbre Magni, ses difficultés résident dans le recrutement, le financement du matériel et des déplacements.

Parmi les sports dits de loisir, les jeux de boules sont représentés par deux clubs, la Boule et la Pétanque Macariennes. Créée en 1955 par M. Vanberghe et reprise en 1965 par M. Saussin, la Boule connut son heure de gloire avec son concours régional du 1er mai. Actuellement, seule la Pétanque, présidée par Jean Guiraudon, continue d'organiser des compétitions, notamment le samedi de la St-Jean.

La pêche est une activité favorite des Macariens puisque 300 permis ont été, cette année, délivrés par le Roseau Macarien. Comment en serait-il autrement pour une cité des bords de la Garonne? Les présidents successifs, MM. Poquet, Faure, Gaston Malendit et Jauberthie ont assuré l'organisation du tradi-

tionnel concours de la St-Jean. L'équipe dirigeante actuelle, MM. Jauberthie, Claverie, Faure, Cosson, Fondeville et Querré, organise en outre trois sorties annuelles pour des sociétaires et envoie des représentants aux divers concours régionaux. En raison de l'inutilité de l'alevinage en Garonne, le Roseau Macarien souhaite posséder un jour un petit étang artificiel sur le territoire de la commune, comparable à celui de St-Martial.

La chasse compte aussi de nombreux adeptes. L'Association des Propriétaires et Chasseurs de St-Macaire-Pian sur Garonne a distribué 200 permis cette année. L'organisation du ball-trap de la St-Jean et le versement par la commune de la part qu'elle perçoit sur les permis financent les campagnes de repeuplement du gibier. Les discussions sur la réciprocité avec l'association de chasse languonnaise ont amené l'élection d'une nouvelle équipe. Michel Détrieux succède à Maurice Toitot à la présidence, entouré de MM. Belloc, J. Cazenave, et Mounissens.

Pour en finir avec les sociétés sportives, il reste à citer le Ramier Macarien, présidé par M. Ballan qui organisait pour la St-Jean un lâcher de pigeons.

Les jeunes occupent évidemment une place essentielle dans les associations à dominante sportive et des groupements plus particuliers se sont créés pour organiser leurs loisirs. A St-Macaire, les premières initiatives dans ce sens sont le fait des instituteurs. Du côté des écoles publiques, le Patronage de l'Ecole Maternelle, créé dès 1932 et présidé par Mme Campot, organisa les premiers concerts d'écoliers, en collaboration avec l'Amicale des Anciennes élèves, dont Mlle Roby et Geneviève Tauzin furent les dernières animatrices. Ces manifestations eurent pour théâtre l'ancienne salle de l'Eldorado.

Du côté des écoles libres fermées après la guerre, c'est au prieuré que l'Association des Enfants de Marie puis les Ligénéennes, présidées par Mlle Germaine Cambois, donnèrent leurs représentations publiques. Grâce à l'initiative d'achat du château de Tarde par M. le curé-doyen R. Daviaud, les Chevaliers de Ligéna reprirent, pour exercer leurs activités, les statuts de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole St-Louis. Le cinéma paroissial qu'ils ouvrirent sur l'impulsion de Michel Vidal et Guy Falissard, ne cessa ses activités qu'en 1968.

Ces diverses associations concernaient à la fois enfants et adolescents et de ce fait connaissaient un contrôle direct des adultes. Tous se retrouvaient à l'occasion des kermesses publiques ou paroissiales qui se déroulèrent sur les Allées de Tourny et au parc des Cordeliers. En raison des difficultés d'organisation et des problèmes de responsabilité, les concerts d'enfants sont aujourd'hui abandonnés tandis que les adolescents tentent de créer des groupements où le rôle des adultes se fait plus discret.

Après la guerre MM. Chapoulie et Lagahuzère fondèrent dans cet esprit la Jeunesse Macarienne. Puis, en avril 1967, le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire voyait le jour, avec sa section du Club des Jeunes, dans l'ancien immeuble du Sacré-Coeur. Se consacrant d'abord à l'aménagement de ses locaux, avec le soutien actif de la municipalité, le Club diversifia ensuite ses activités avec la création d'une bibliothèque et d'un ciné-club, la multiplication des sorties et des soirées dansantes, la réception d'invités et les échanges avec les Foyers des environs. L'action du Club, assumée à part entière par les jeunes, a été rendue possible grâce à la participation de quatre adultes, Mlle Roby, MM. C. Desmoulin, G. Labrousse et C. Lorriot, responsables officiels. En décembre 1968, le Club se mettait en veilleuse en raison du nombre insuffisant de ses membres, réduit à une vingtaine. Echech ou pause nécessaire, les structures sont restées en place pour accueillir toute nouvelle initiative des jeunes.

Issu du Foyer des Jeunes, fonctionne encore le Chantier Bénévole de Restauration du Prieuré Saint-Sauveur, ouvert en novembre 1967. Composé d'une dizaine de jeunes Macariens, le Chantier forme le voeu que le prieuré entre dans le domaine public pour qu'il devienne un centre permanent d'activités de groupes, pour jeunes et moins jeunes. La participation aux concours nationaux et régionaux et les subventions du Conseil Général ont jusqu'ici couvert les frais nécessaires à la remise en état du bâtiment.

Reste à noter l'action du Conseil Paroissial qui, outre la diffusion du journal "Chez nous", a créé l'Association des Jeunes du Château de Tarde, le 17 mars 1971, pour encadrer les activités gravitant autour de l'Education Religieuse.

Parallèlement à ces associations pour adolescents, s'activent les Coopératives Scolaires qui éditent "Le Bavard", organisent des sorties, des échanges, financent du matériel dans un cadre essentiellement scolaire, bien entendu.

Actuellement donc, la large majorité des 350 Macariens âgés de 10 à 24 ans reste détachée de toute association locale qui soit sa propre expression. Elle seule est à même de résoudre ce problème, si problème il y a, avec le discret mais efficace concours des autorités.

Il y a les jeunes, il y a les fêtes. Le Comité des Fêtes organise les bals de la St-Jean et du 14 juillet. Présidé par Evgs Chavanneau, le Comité a tenté, cette année de familiariser de nouveau les Macariens avec le théâtre, en invitant les Compagnons de la Veillée à la salle des fêtes. Comme chacun le sait, la St-Jean connut longtemps des spectacles lyriques, tués sans doute par la télévision. L'équipe actuelle se compose, entre autres, de Mlle Annie Tauzin, de MM. Gazeaux frères, Claverie, J. Dutreuilh, Lagahuzère, Robert Thomas.

Renouant avec une longue tradition, les Amis du Bas-Pian reprirent après la guerre les réjouissances de leur quartier, sous l'impulsion de Louis Cambois.

Organisé en août puis en mai, le spectacle du samedi soir acquit la célébrité avec le Roller-Skating de Gujan-Mestras. L'équipe actuelle présidée par René Lagahuzère compte une large part de jeunes et continue d'organiser, outre les bals, le "passerue" du dimanche matin au son de la "ripetaoulère".

Les Comités des Fêtes se heurtent à la cherté des formations musicales et à aux lourdes taxes qui les frappent au-dessus d'un certain nombre de manifestations organisées dans l'année.

Bien des communes sont dotées d'associations sportives, de comités des fêtes et même de foyers de jeunes, mais rares sont celles qui sont pourvues d'un cadre aussi particulier pour ses activités. Car St-Macaire possède un remarquable patrimoine architectural issu du Moyen-Age qui fait toute son originalité, ce n'est plus pour personne un fait inconnu.

Ainsi s'est créé un Syndicat d'Initiative, Présidé par M.C.Desmoulins, pour accueillir les groupes de visiteurs et les guider dans la vieille ville. Le S.I. est à l'origine des concerts spirituels dans l'église St-Sauveur. Il participe à l'Union Touristique de la Vallée de la Garonne et des Coteaux de l'Entre-Deux-Mers qui s'efforce de rationaliser le tourisme dans la région bordelaise.

Parallèlement, en 1965, au moment où était promulgué l'arrêté de protection de la vieille ville, naissait la société "Histoire et Tourisme" présidée par M. Giraud, propriétaire du relais de poste Henri IV. Ce mouvement tire son origine des visites qui attirèrent l'attention sur St-Macaire, notamment celles de la Société Archéologique de Bordeaux et de M. Max Querrien, directeur de l'architecture au cabinet de M. Malraux. La société s'efforça de faire connaître St-Macaire aux Macariens en présentant le film de Michel Vidal: "Saint-Macaire, Filleule de Bordeaux". Après l'édition d'un dépliant touristique et la mise en place d'un itinéraire de visite, elle organisa, en collaboration avec le Comité des Fêtes et Bordeaux-Aquitaine, le spectacle "La Ballade de Saint-Macaire", donné en 1966 sur le Mercadiou. L'année suivante, ce fut la présentation d'un "Son et Lumière" mis au point par les Compagnons du Jeudi. Après ces tentatives d'animation quelque peu décevantes sur le plan du public macarien, la société accorda toute son attention au chantier du prieuré. En 1971, sous son sigle, les jeunes recevaient des mains de M. Duhamel, le premier prix des chantiers de jeunes.

Ces mêmes jeunes entreprirent l'inventaire des richesses artistiques et monumentales de la ville pour donner des bases solides aux opérations de protection du site. Après les présidences de Mlle Roby et M. Maltête, ce sont eux qui ont pris en mains les destinées de la société. La Société Histoire et Tourisme s'est donné pour but premier de faire comprendre aux Macariens que le cadre médiéval de leur cité peut être agréable à vivre si l'on sait le préserver et l'adapter aux besoins de

notre époque.

En résumé, si les sociétés sont nombreuses à St-Macaire, elles ne couvrent pas tous les domaines d'activités possibles, bien sûr. Aux Macariens désireux de voir s'animer leur cité, il faut dire: "Sortez dz chez vous, participez aux sociétés existantes, ou créez-en de nouvelles.

Les loisirs des jeunes semblent le problème le plus crucial, bien qu'ils aient à Langon de nombreux exutoires à leurs besoins d'activité. Car souvent, nos sociétés doivent tenir compte de la toute puissance de la sous-préfecture voisine. Une section rugby résisterait-elle à l'attraction du Stade Langonnais?

Pour éviter que cette dépendance, déjà largement inscrite sur le plan économique, ne devienne fusion dans les faits, les Macariens doivent chercher le nerf de l'affirmation de leur personnalité dans leur patrimoine.

En 1861, après la destruction du prieuré et des remparts, Léo Drouyn écrivait: "Que St-Macaire prenne garde: Langon est bien près; cette ville est plus riche, plus commerçante,...et St-Macaire ne l'emporte que par ses monuments. Si elle rase ses fortifications, comble ses fossés, démolit ses portes, elle cessera d'être ville et passera dans la catégorie des vilains villages...Personne ne se détournera de ses affaires ou de ses plaisirs pour voir ses maisons neuves et ses promenades."

J.-M. Billa

## ACTUALITE: Le marché du jeudi.

Depuisquelque temps, Saint-Macaire voit revivre son marché du jeudi matin. Outre les commerçants habituels, on a vu plusieurs nouveaux étalages se monter; des agriculteurs macariens viennent également y vendre le produit de leurs récoltes.

Tout cela crée une animation très sympathique, c'est un lieu de rencontre où l'on parle de tout et de rien, en soupesant une volaille ou en contemplant d'un air gourmand une belle alose pêchée da matin-même.

En voyant ce marché renaître, on est tenté de se replonger dans le passé, en un temps où fleurissaient foires et marchés qui faisaient partie intégrante de la vie macarienne et se transformaient quelquefois en véritable fête.

Les archives nous indiquent qu'en 1027, une foire se tenait, le 10 août de chaque année, près de la chapelle Saint-Laurent où avait été inhumé Saint-Macaire. Celle-ci fut fut transférée au jour de l'Epiphanie, en 1490. Une charte de



Remise à Mr Gaston MALENDIT, président du "Roseau Macarien"  
de la médaille d'argent de la F.F. Pêche — de gauche à droite:  
Roger PAULE, Ismaël FONTEYRAUD, André BILLA, Gaston MALENDIT, Claude CLAYERIE, Marie MALENDIT,  
Robert HEGNEIN, Clément JAUBERTIE.

### Goûter de Noël à la Mairie.

au 1<sup>er</sup> rang, de gauche à droite:  
Maurice BÉGINETTE, Alfred DEJEAN,  
?, Mme HONTARÈDE, Mme POMIROL,  
Mme DEJEAN, M<sup>lle</sup> ROPART, M<sup>lle</sup> CAMPOT,  
M<sup>lle</sup> ROBEREAU, M. Armand COUSSIRAT,  
Mme LAFITTE,  
au 2<sup>e</sup> rang, de gauche à droite:  
Mme BÉGINETTE, M<sup>lle</sup> LACAMPAGNE,  
Docteur AUBAC, Roger DUPRAT —  
au 3<sup>e</sup> rang, de gauche à droite:  
M<sup>lle</sup> WFLADE, Mme BAYLET, M<sup>lle</sup> ROBY,  
M<sup>lle</sup> Jean THOMAS, ancien maire,  
Mme Jean THOMAS, M<sup>lle</sup> BAYLET —





Le marché sur les Allées des Tilleuls.

Au chantier du prieuré,  
le moins jeune des bénévoles  
Mr. Gabriel SAINSEYIN



Les vendanges,  
sur les côtes à l'Andita.



Charles IX porta, en 1561, au nombre de quatre, les foires qui se tenaient à Saint-Macaire et qui se décomposaient ainsi: foire de l'Épiphanie, le 7 janvier; foire de la Ste-Quitterie, le 22 mai; foire de Saint-Luc, le 18 octobre; et foire de Saint-André, le 30 novembre. Deux de ces foires (7 janvier et 30 novembre) furent encore assez fréquentées, au siècle dernier.

Toujours dans cette chartre, un marché fut institué chaque jeudi. Ce marché diminua d'importance et fut peu à peu transféré au dimanche, et cela malgré plusieurs tentatives pour faire cesser le trafic illégal du dimanche et faire revivre le marché du jeudi.

En 1829, le Conseil Municipal demanda le transfert du marché légal du jeudi au mercredi, à cause du marché de Villandraut. Après plusieurs demandes (1830 et 1832) ce n'est qu'en 1839 que cette requête fut accordée et le marché eut lieu le 1er juillet de cette année, sur le Mercadiou.

Un marché aux fruits se tenait également au même endroit; il fut transféré, en 1856, place Porte-Neuve, puis, perdant de l'importance, se tint Place Tourny, et plus tard Place de l'Horloge.

De nos jours, les foires ne sont plus, la Place du Mercadiou est déserte, les marchands ont cédé la place aux touristes.

C'est déjà une victoire de notre petit marché local de prendre ainsi chaque jour un peu plus d'importance et, pourquoi ne reprendrait-il pas sa place d'origine, sur la place aux arcades dont les couverts permettaient un abri aux marchands et aux chalands.

Après tout, cette idée n'est-elle pas séduisante? A l'heure où la nationale 113 va être déviée, ne vaudrait-il pas mieux essayer de recréer une animation au coeur-même de la ville? La question est posée; aux Macariens d'apporter la réponse.

J. Baudet

## BILAN: Les visites touristiques.

Avec la fin de la saison estivale, la Société Histoire et Tourisme et le Syndicat d'Initiatives Cantonal font le bilan, pour les six mois écoulés, des visites commentées de Saint-Macaire.

Ce fut d'abord, avec l'arrivée du printemps, le comité girondin de "Culture et Loisirs" représenté par quarante de ses membres recrutés parmi les petits retraités. Puis les élèves des écoles publiques environnantes sont partis, par petits groupes d'une dizaine, à la recherche des particularités du cadre architectural de notre ville.

A Pâques, le Centre Régional d'Etudes Occitanes, en stage à Bazas, amena à Saint-Macaire cent-vingt de ses participants. Durant plus de trois heures, deux groupes, partis l'un de la Porte de Benauge, l'autre de la Porte Rendesse, parcoururent de bout en bout la vieille ville. Tous furent frappés par l'intérêt des maisons du faubourg Rendesse et par d'intelligentes restaurations de maisons particulières. Ils se penchèrent également sur l'origine gasconne des noms de rues et de quartiers (thuron= Montaine, également lieu où l'on trouve plusieurs sources ).

Les Anciens du Prytanée Militaire furent nos hôtes et s'intéressèrent au chantier du prieuré et aux possibles achats de vieilles maisons.

Une classe de cinquième du C.E.S. du Grand-Parc à Bordeaux, accompagnée de ses professeurs et de sa directrice, s'est intéressée à la formation urbaine de Saint-Macaire et a tenté d'"interviewer" les Macariens pour savoir ce qu'ils pensaient du mouvement pour la sauvegarde du vieux Saint-Macaire. Cette classe a fait sur notre ville un très bon et très sérieux travail: s'inspirant des nombreuses photos prises durant la visite, les élèves ont réalisé de nombreux plans une maquette en balza de la Porte de l'Horloge et de l'église, et reproduit, en terre glaise, un chapiteau du choeur roman de l'église. Nous pensons pouvoir, dans quelque temps, présenter aux Macariens tout ce que ces jeunes ont réalisé sur notre ville.

Une délégation de la "Caisse Nationale des Sites et Monuments Historiques" vint, courant mai, visiter Saint-Macaire, et plus particulièrement, le chantier de restauration du prieuré auquel cet organisme décerna en 1971 le premier prix du concours entre les chantiers de jeunes au niveau national.

Nous eûmes aussi une visite d'étudiants allemands, amenés par les responsables régionaux de la Jeunesse et des Sports qui visita le chantier de jeunes du prieuré.

L'Association Guillaume Budé, composée d'éminents professeurs bordelais, et le Lycée de Plein-Air d'Arcachon furent aussi nos hôtes avec également, un groupe d'écoliers libanais en visite dans la région. N'oublions pas, dans cette énumération, les étudiants américains amenés chaque année par l'association "France-Etats-Unis".

Dans le courant de l'été, les jeunes du chantier de fouilles archéologiques du château de Blanquefort puis ceux du chantier de Neufons-Monségur vinrent s'informer de l'avancement du chantier du prieuré. Des lycéens hongrois et les Foyers de Jeunes des environs ont accompli la même démarche. Avec l'automne, l'Union Touristique de la Rive Droite de la Garonne a repris ses excursions en Entre-Deux-Mers qui toutes transitent par Saint-Macaire.

A ces visites de groupes s'ajoutent souvent celles de personnalités en vi-

site privée: M. Olivier Guichard (1967) alors délégué auprès du Premier Ministre à l'aménagement du territoire; M. André Fermigier (1968), journaliste au "Nouvel Observateur", rédacteur de la rubrique "Lettres, Spectacles, Arts"; M. Querrien (1965) Directeur de l'Architecture au Ministère des Affaires Culturelles et qui était accompagné de M. Sarradet Conservateur Régional des Bâtiments de France et de M. Duru, Architecte Départemental des Bâtiments de France; M. Louis Valensi (1972), Conservateur du Musée d'Aquitaine à Bordeaux; M. Pierre Lemoine (1972), Conservateur du Musée National du Château de Versailles; M. Pierre Delagarde (1972), producteur à l'O.R.T.F. de l'émission et du concours "Chefs-d'Oeuvre en Péril"; et M. Robert Escarpit, le Macarien le plus réputé actuellement, qui évoque notre ville dans les "Paramémoires d'un Gaulois" et "Honorius, pape".

N'omettons pas de citer la visite, en 1967, des Directeurs des agences de voyages des compagnies aériennes: Air-France, Cook, etc...

Et puis, entre les personnalités et les visites de groupes, il y a les toujours plus nombreux visiteurs et touristes qui animent nos rues et ruelles. A titre indicatif, le dimanche de Pentecôte, entre trois et cinq heures de l'après-midi, le passage de 150 personnes a été enregistré au Prieuré.

Nous espérons, après l'annonce de ce bilan de l'année 1972, que les Macariens auront saisi la valeur et l'originalité de leur ville et qu'en favorisant le tourisme, par la protection et la restauration des maisons et des monuments, ils sauront enfin profiter intelligemment des richesses du passé.

Joël Baudet

## HISTOIRE: L'autonomie de Saint-Macaire.

St-Macaire, comme tous les Macariens le savent désormais, a connu durant le Moyen-Age, une longue prospérité due au commerce fluvial du vin vers Bordeaux et l'Angleterre. Cette opulence se traduisit dans le statut politique de la cité, proche de celui de Bordeaux, et défini par les privilèges accordés par les Rois d'Angleterre, lorsqu'ils étaient Ducs d'Aquitaine et perpétués sous la royauté française.

En 1720, le premier jurat Peire Dusilhou fait imprimer la liste des privilèges de Saint-Macaire, dont les originaux ont été perdus lors du pillage de la ville en 1562 par le huguenot Symphorien de Duras. Il serait trop bref, en un seul article, d'évoquer la teneur de ce document si riche en précisions sur la vie locale de l'époque. Dans un premier temps donc, n'en seront extraits que les passages concernant le mode d'administration de St-Macaire.

Comme la grande majorité des villes occitanes et en particulier celles qui jalonnent la Garonne en Bordelais, St-Macaire possédait le statut de "commune". En d'autres temps, la quasi totalité de ses habitants étaient exempts de redevances féodales et la seule autorité de déférence était d'ordre royal ou ducal selon les époques. Cela supposait que la collectivité locale comptait dans ses rangs une riche bourgeoisie de négociants capable d'en réclamer le principe et d'en assumer les responsabilités.

Ainsi donc, les notables (c'est-à-dire ceux qui n'exerçaient aucun travail mécanique (c'est-à-dire manuel)) formaient un conseil de quarante prud'hommes représentatifs des quartiers de St-Macaire. Ce conseil nommait chaque année les jurats qui exerçaient l'exécutif dans la vie de la commune.

Le texte de 1720 précise que "dorénavant et de tout temps, il y aura quatre jurats qui auront l'administration de la Justice et de tout ce qui concerne la République de la ville et la Juridiction d'icelle". Parmi ces quatre jurats était choisi un premier jurat, le "major" (le meilleur). Le plus ancien major connu à St-Macaire exerçait son autorité au tout début du XIIIe siècle, sous le nom de Raimon-Guilhem Aymeric.

"Les dits jurats changeront d'année en année, chaque premier jour de may et (ce jour) les dits quatre jurats et autres quarante notables, personnes de ladite ville éliront autres quatre jurats". Les quarante notables sont là "pour servir de conseil (aux jurats) et traiter des affaires qui doivent être faites pour le profit de Nous (le roi) et du Public".

"Les dits jurats prêteront respectivement serment à Nous ou en notre absence entre les mains du Capitaine du Château de notre ville, le prieur ou autre religieux du prieuré y assistera pour apporter le Livre et la Croix de Fidélité."

Pour lutter contre l'absentéisme des prud'hommes, il est écrit que les jurats "pourront contraindre et faire contraindre les dits quarante du dit conseil de s'assembler au lieu où ils seront commandés... Si d'aucun d'eux y feront faute, leur feront payer pour la première fois cinq sols tournois d'amende et pour la seconde fois les feront constituer prisonniers... afin que par leur faute, nos dites affaires et celles du Public ne demeurent en arrière des dits faits."

"Et, pour l'exercice de la Justice, pourront élire un Juge, Syndic et Greffier... Pourront les dits jurats, comme ils ont accoutumé, créer un Sergent et un Trompette, vêtus de drap rouge et blanc." Les jurats s'adjoignaient ainsi le service de Fonctionnaires élus ou nommés pour exercer la responsabilité de l'application des privilèges sur le territoire de la juridiction de St-Macaire.

La juridiction regroupait un ensemble de paroisses qui coïncide avec l'actuel canton de St-Macaire, en lui retranchant Caudrot, mais en lui ajoutant Ste Croix-du-Mont et les berges de la Garonne à St-Pierre-de-Mons (devant lesquelles

se trouvait le passage à gué qui menait à Bazas). La limite du diocèse de Bordeaux avec celui de Bazas passait au milieu de cette juridiction. Cette entité territoriale d'inspiration laïque, s'identifiait en fait à l'arrière pays qui naturellement écoulait ses produits viticoles et céréalières par le port de Saint-Macaire. A titre de comparaison, la juridiction de Langon ne comprenait que les paroisses de Toulonne et de St-Pierre-de-Mons, d'où sa moindre importance économique et politique durant le Moyen-Âge.

L'ampleur de la tâche des jurats qui allait de la gestion des finances au contrôle du commerce du vin, n'allait pas sans la garantie de l'autonomie. Aussi est-il écrit que, si les jurats prêtent serment de fidélité au roi, "seront nos juges, lieutenant et procureur de notre dite châtelainie, tenus annuellement de prêter serment entre les mains des dits jurats, afin qu'ils ne puissent commettre aucun abus."

Les représentants du roi doivent en outre, "quand voudront procéder à aucun fait d'aucun procès criminel, appeler les dits jurats pour assistants, ayant leurs robes, chaperons et livrées de la Jurade"... Car les jurats n'avaient "pour gages seulement chacun une robe et un chaperon de fin drap rouge et noir,...mais en outre seront exempts de ce qu'ils auront à cotiser dans l'année de leur jurade!"

Ces textes datent de la royauté française et ne reflètent plus la teneur des libertés macariennes du Moyen-Âge. Ainsi, en 1350, Edouard III accorde aux jurats le droit de nommer le Capitaine du Château, un peu comme si maintenant le maire nommait l'adjudant de gendarmerie. En outre, privilège de marque pour l'époque, les Macariens n'étaient pas tenus de sortir de leur cité pour prêter serment de fidélité au roi.

Autrement dit, durant les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, St-Macaire connut une réelle autonomie politique, trop tôt brisée par le rattachement à la couronne de France, ruine parachevée économiquement par les pillages des guerres de religion. Le système en vigueur subsista cependant jusqu'à la Révolution et le découpage administratif de la ville suivit son évolution.

Les prud'hommes en effet émanaient des "pezades" ou circonscriptions électorales correspondant chacune aux portes de la ville. Ainsi existaient au départ, la pezade de Benauges, plus tard de Cadillac, la pezade d'Aulède à l'ouest et la pezade de Crespignan à l'est, plus tard d'Eyquem. Puis, lors de l'extension de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, s'ajoutèrent la pezade du Thuron et la pezade Rendesse. Au XVII<sup>e</sup> siècle, lorsque le port fut transféré du Thuron à Rendesse, en raison des alluvionnements, la pezade du Thuron engloba le faubourg de Pian et le faubourg St-Denis pour pallier à son déficit d'habitants. Enfin, la pezade Rendesse qui, depuis sa création incluait le monastère des Cordeliers, fut étendue au faubourg de St-Maixant. A chacune des pezades, correspondait aussi une compagnie de volon-

taires armés, dite milice bourgeoise, qui prêtait main forte à la garnison du château ou bien s'y opposait selon les circonstances.

St-Macaire était donc une ville à part entière qui s'était dotée d'une solide administration et de larges pouvoirs, mais aussi d'un territoire suffisant pour alimenter son économie.

Le découpage qui, après la Révolution, fit coïncider à chaque paroisse une commune, détruisit l'infrastructure des territoires agricoles à centres urbains qui commercialisaient leurs produits. Et, comme la grande industrie ne s'est pas implantée dans la région, les choses en sont restées là pour la large majorité des chefs-lieux de canton. La loi sur la fusion des communes amènera-t-elle un meilleur découpage, plus en accord avec les nécessités économiques?

Jean-Marie Billa

## PROPOS : La vigne et le vin.

Avec le début de l'automne renaît, sur les coteaux dominant la vieille ville un travail qui est en même temps une tradition qui remonte très loin dans le temps, à l'époque où les Romains implantèrent les premiers vignobles sur ces coteaux magnifiquement exposés. Il n'est pas rare, en effet, de voir le soc d'une charrue remonter à la lumière de nombreux vestiges: morceaux de marbre, tuiles romaines, pièces de monnaie. Nous savons pertinemment qu'au lieu-dit "Les Salles" se trouvait un important établissement gallo-romain qui devait, à cette époque, mettre en valeur toutes les terres cultivables du coteau.

Au Moyen-Age, les pôles de la culture de la vigne sont les régions de Cadillac-Langoiran, St-Macaire et St-Emilion; les vignobles des Graves et du Sauternais furent créés beaucoup plus tardivement. A St-Macaire, la vigne et le vin furent pendant longtemps la plus grande richesse de la ville; le précieux liquide était acheminé vers Bordeaux soit par bateaux soit par la route de Cadillac dite "Route Royale".

Parallèlement se développa l'industrie de la tonnellerie qui devint rapidement florissante; vers 1900, on comptait plus de 600 ouvriers à St-Macaire. De nos jours, ils ne sont plus que trois à pratiquer ce vieux métier, tué par la tonnellerie mécanique et le foudre de ciment; ce sont MM. Merle, Bouey et Despujols qui continuent à perpétuer cette fabrication de la vraie barrique bordelaise qui est presque devenue un art.

Si le nombre des tonneliers s'est réduit, il reste encore de nombreux vignerons tels que MM. Teynié, Dutrouilh et quelques autres qui font leur travail avec un perpétuel souci de la qualité que justifie pleinement l'appellation

"Bordeaux-St-Macaire", véritable consécration d'un terroir exceptionnel. Et, en ce qui concerne cette année, la qualité sera, pour ce qui est des vins rouges de consommation courante et Bordeaux contrôlés, de nouveau présente; il n'en est pas de même pour les vins blancs où le faible rendement a été défavorisé par un temps de début de saison assez médiocre. Mais on peut, peut-être, espérer une amélioration de la situation grâce à une très belle arrière saison que nous connaissons actuellement?.

A travers tout ceci, le rôle du paysan se définit clairement, il est devenu un protecteur de la nature, de l'environnement sans lequel l'homme devient robot. Il doit protéger la terre, sa terre qui est d'abord son gagne-pain, contre la basse spéculation foncière qui, loin de mettre en valeur une région, la ruine rapidement en la privant de ses ressources de base. Il ne doit pas se laisser prendre à l'attrait d'un prix élevé de son terrain; est-il viticulteur ou agent immobilier? Préfère-t-il voir les coteaux envahis de résidences dites secondaires d'un modernisme et d'une harmonie plus que douteux, ou bien goûter et faire goûter à d'autres qui n'ont pas cette chance, le calme et les joies de la vie en plein air, plaisirs qui deviennent maintenant de plus en plus rares.

A une époque où l'on parle tant d'emploi, laissera-t-on, comme dans certaines régions, s'expatrier les jeunes agriculteurs désireux de rester au pays, pour voir s'abattre sur les terrains ainsi libérés promoteurs et spéculateurs? Dieu merci, dans notre région, nous n'en sommes pas encore là; mais n'est-il pas temps de veiller au grain?

Joël Baudet

"SAINT-MACAIRE" ou "SEMMACHARI" notes et informations sur la vie locale,

déclaré au Procureur de la République près le tribunal de Bordeaux le 25.7.72

COMITE DE PUBLICATION : le bureau de la société "HISTOIRE ET TOURISME A St-MACAIRE"

Présidente d'honneur : Jacqueline Roby, directrice d'école

Président, gérant du journal : Jean-Marie Billa, étudiant

Vice-Présidents : René Lagahuzère, Président des "Amis du Bas-Pian"

Robert Thomas, artisan maçon

Secrétaires: Joël Baudet, viticulteur; Michel Labrousse, étudiant

Trésoriers : Jacques Florentin, retraité; Alain Falissard, étudiant

Membres : Mme Veuve André Vidal, doyenne de la société; Aurore Allanic, étudiante;  
Roland Baudet, viticulteur; Bernard Capdeville, artisan charpentier;  
François Delahaye, mécanicien prothésiste; Pierre Falissard, menuisier;  
Jacques Gratecap, étudiant; Claude Lorriot, directeur d'école.

CORRESPONDANCE, SUGGESTIONS ET ARTICLES / s'adresser à Joël Baudet R.N. 113  
Pian sur Garonne  
33 490 St-Mcaire

put dort à l'intérieur des remparts du XII<sup>e</sup> sur lesquels les fantômes des hommes de garde se passent encore, à voix inaudible, la formule éternelle: "tout est tranquille."

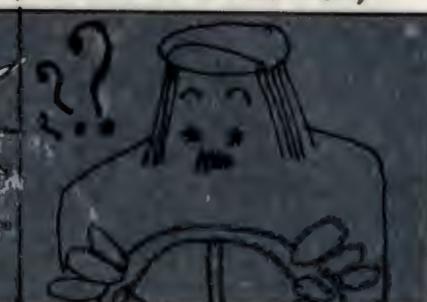
Tout Saint-Macaire (1.636 habitants) en alerte

# On croyait à la guerre...

(Sud-Ouest du 10 mars 1966)



5heures: Courbé sur son volant, un routier toulousain roule dans la nuit.  
Code-Phare. Passer la quatrième. Pédal. Glisser, freiner là dans le virage. Enfin le boorg: Saint-Macaire.  
Soudain, c'est l'incident, une forte détonation à l'arrière.  
Les mains se crispent sur le volant, le pied droit pèse sur la pédale, et c'est l'arrêt de la trasse.



A la fois inquiet pour son horaire, et heureux qu'il n'y ait pas de casse, le chauffeur fait le tour du mastodonte et subitement,...

un trait de feu raze la nuit. Puis des explosions, des cris.

Affolé, le routier court à la gendarmerie, appelle, sonne. Une fenêtre s'ouvre: "Venez, il y a une bagarre sur la place, on tire des coups de feu!!!"



Sur la place du Marché aux Cochons, les voleurs s'entrebâillent. Pyjamas et chemises de nuit descendent les fenêtres. En alerte! On croit déjà à la guerre!!!

La bataille doit être chaude et 15 détonations au moins ont été perçues

A la hâte, l'adjudant Donzieu Shabille, le gendarme Prouy se bat avec sa veste, le gendarme Bidault le cherche sous Képi et son collègue Vincent houe nerveusement se cravate.



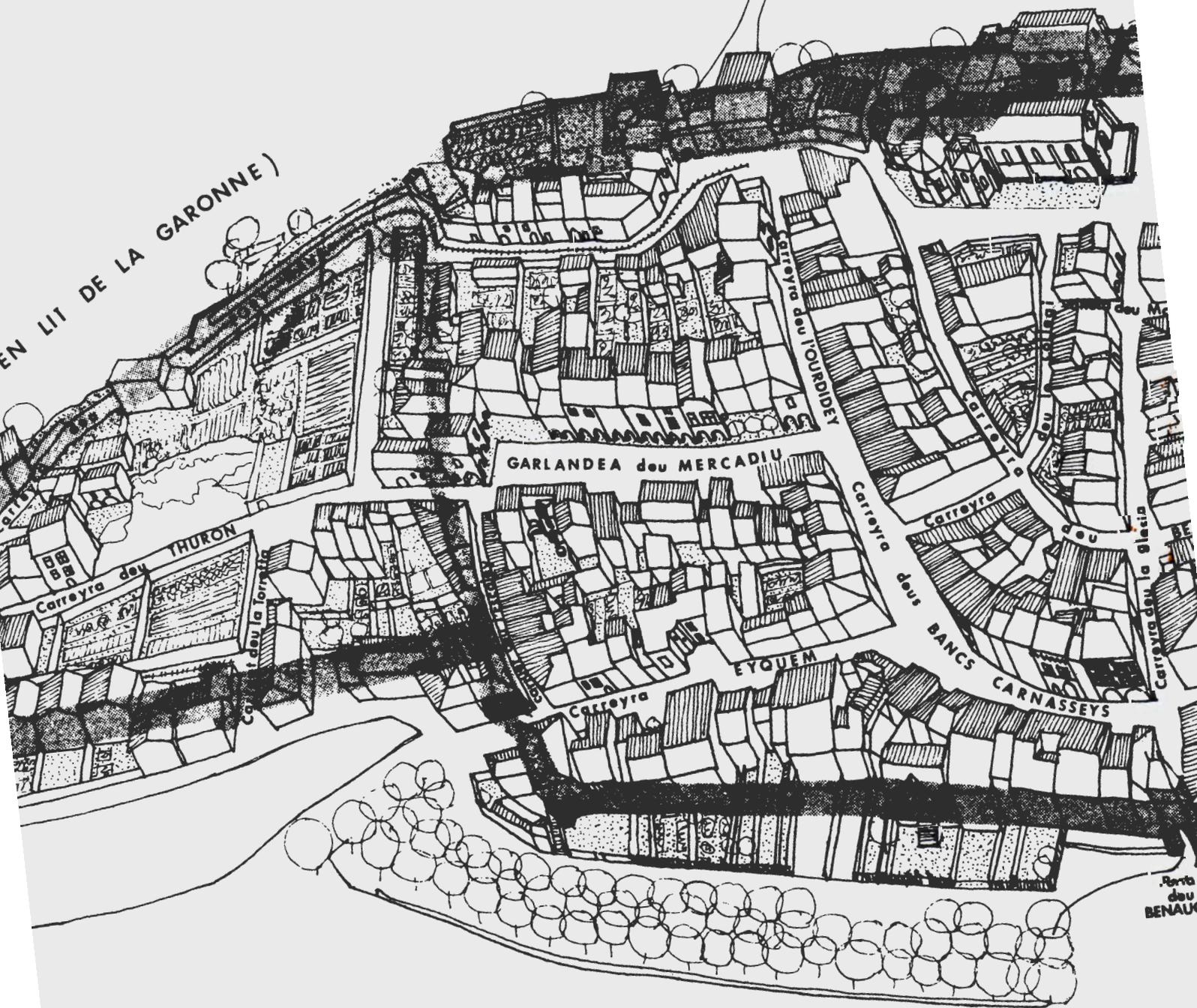
Le cercle se referme autour des assaillants, les gendarmes approchent, couragement, et voient sur les sol des papiers noirs.



Des Bordelais lançaient des pétards à 5 heures du matin

des hommes rictus s'amuse et lançant des pétards. "vous comprenez, c'est la 5<sup>e</sup> française, nous sommes venus de Bordeaux." M<sup>r</sup> Flanc, labasse, sans le courtier en vins, 5<sup>e</sup> rue Brun à Bordeaux, l'heureur de jeu juge qu'il n'y a pas de quoi foverter un chat. L'adjudant Donzieu verbalise pour jets de pétards sur la voie publique et l'absence nocturne.

EN LIT DE LA GARONNE)



Glésia Sòn Mirqueù